

LA CONSTITUTION CANADIENNE

LE BUT DU VOYAGE DU MINISTRE DE LA JUSTICE À LONDRES

[Français]

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur le président, je désire poser une question au premier ministre suppléant.

Peut-il dire si le voyage à Londres du ministre de la Justice a pour but de faire accepter, par le gouvernement de Westminster, une résolution canadienne sur le rapatriement de la Constitution?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, j'ignore si je pourrais répondre à cette question par un simple oui ou un simple non, mais je confirme que le ministre de la Justice est à Londres et y discutera de la procédure à suivre en vue du rapatriement, que je souhaite, de la constitution canadienne.

* * *

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

L'ÉTUDE DE LA FORMULE D'AMENDEMENT À LA CONSTITUTION—UNANIMITÉ DES PROVINCES

[Français]

L'hon. M. Asselin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant.

Pourrait-il nous dire si, à la suite du manque d'unanimité des provinces sur la nouvelle formule d'amendement, le gouvernement fédéral a décidé de retirer de l'ordre du jour de la conférence de Victoria la discussion sur la formule d'amendement, de sorte que les discussions ne porteraient que sur le rapatriement de la constitution canadienne?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que les différends entre les provinces et le gouvernement fédéral soient de nature à gêner l'élaboration d'une réforme fondamentale de la constitution. Le gouvernement fédéral travaille sur l'hypothèse qu'il existe un désir réel de réforme en profondeur, réforme dont on a discuté au cours de la dernière réunion.

LES ÉLECTIONS EN SASKATCHEWAN

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. L'annonce des élections qui auront lieu en Saskatchewan le 23 juin entraînera-t-elle un changement de date de la conférence constitutionnelle prévue à Victoria le 14 juin?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Non, monsieur l'Orateur. Je pense que la conférence aura lieu comme prévu.

[L'hon. M. Sharp.]

LES MÉDICAMENTS

LA QUESTIONS DES PRODUITS VITAMINÉS

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question découlant de la déclaration qu'il a faite à l'appel des motions, déclaration selon laquelle son ministère cherche à réduire le coût des médicaments prescrits par ordonnance. Son ministère a-t-il mis au point un projet rendant une ordonnance nécessaire à l'obtention des médicaments vitaminés.

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je l'ignore, monsieur l'Orateur, mais je vais vérifier.

M. Howard (Skeena): Au cours de ses vérifications, le ministre pourrait-il également chercher à savoir si des représentations ont été faites à cette fin de qui elles émanent, et nous communiquer ensuite ces renseignements?

* * *

LES CÉRÉALES

L'ORGE—LES CULTIVATEURS DE L'EST PAIERAIENT UN PRIX PLUS ÉLEVÉ

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre responsable de la Commission canadienne du blé.

Récemment, la Commission canadienne du blé aurait vendu, pour l'exportation, 100,000 tonnes d'orge de provende, au prix de 93c. le boisseau, f.-à-b. Churchill, et ma question est la suivante: Pourquoi les éleveurs de l'Est doivent-ils toujours payer leur orge de provende à un prix supérieur à celui fixé par la Commission canadienne du blé pour l'exportation?

[Traduction]

L'hon. Oito E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je voudrais prendre la question comme préavis afin de pouvoir vérifier les faits. Il n'est pas habituel de commenter le prix pratiqué pour une vente d'orge donnée. Il est évident que les prix peuvent varier selon le port d'expédition et le lieu de destination et les coûts du transport vers le centre du Canada sont certainement différents du prix du livrable à Churchill.

* * *

L'INDUSTRIE

LES BOIS ET LES PRODUITS CHIMIQUES—LA MAUVAISE POSTURE FINANCIÈRE—LE BUDGET

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre est-il au courant du fait que l'industrie canadienne des produits forestiers se trouve dans une position de plus en plus difficile et a-t-il signalé à ses collègues du cabinet que les bénéfices de l'industrie ont